



Transcription de mariage franco-algerien

Par **ludivine71**, le **26/10/2009 à 17:07**

Bonjour, rnrnJe suis francaise mon mari est algerien, nous nous somme marié en algerie le 24 aout dernier sans avoir fait de ccm (c'est important?) puis jai envoyer notre dossier de demande de transcription a nante le 5 octobre depuis pas de nouvelle... c'est surment normal c'est un peu tot mais jai entendu dire que sans ccm il fallait que je prenne un rdv au consulat pour passer un entretien???? jai pas vraiment tout compris... es que quelqu'un peu me donner conseil svp

Par **vanessawalid**, le **05/01/2010 à 00:20**

bonjour ludivine71 a tu u des nouvelle de ton dossier si ta des keston je pe surment t aider je ss aussi francais marier a un algérien en mars 2009 je te donne mon adresse msn si tu ve pour plus de renseignement

Par **asmaa72**, le **26/01/2010 à 10:09**

j'ai envoyé ma demande de transcription a Nantes, j'ai reçu l'accusé fin décembre et depuis pa de nouvelles. rnQuelqu'un pourrait me dire combien je vais attendre?rnrnMerci

Par **nounou37**, le **05/02/2010 à 13:45**

bonjour,rnje suis francaise je me suis mariée avec un algerien en 12/2009 sans ccm, j'ai reçu la semaine derniere un courrier m'indiquant que la prise en compte de dossier prendrer plusieurs mois.rnEst ce que vous savait combien de temps sa peu prends, si quelqu'un a été dans ma situation peut il me dire ce qu'il a fait, comment sa s'est passer pour lui.rnMerci

Par **loulou76**, le **10/02/2010 à 12:59**

je sui francaise et marié avec un algérien je me sui marier le 7 octobre 2009 en algérie g envoyé mon dossier le 2 décembre avec accusé g reçu laccusé une semaine aprè et aprè il mon envoyé une letre disan ke mon dossie va etre pri en charge mé kil fallai pa ke je leur envoi de letre pour les relensser g toujours pa de réponse, est ce ke c normal?

Par **SHAHINEZ**, le **11/02/2010 à 22:06**

cc tout le monde alors je suis dans la meme situation j'ai envoyer mon dossier de transcription le 9novembre 2009 jai reçu l'accusé le 10novembre 2009 et ensuite je reçois un courrier le 3 Décembre2009 en me disant de patienter et de limiter mes courriers et qu'il le traiterais dans les bref delais mais depuis nada walou aucune nouvelles j'aimerais savoir combien dure l'attente afin de recevoir le livret de famille car c DURE D'ETRE SEPRE DE SON HOMME bon courage a tous

Par **papousy**, le **27/07/2010 à 21:34**

Bonsoirrnje suis une binationale je me suis mariée en algérien en octobre 2009 et j ai envoyé mon dossier a nantes en decembre 2009rnsans faire le ccmrnde puis jai reçu un courrier disant qu'il fallait patienter mais larn c est la totale!!!rny a t il d autres personnes dans mon casrnje vous remercie pour vos réponsesrnbbon courage a nous tous

Par **momo57300**, le **11/11/2010 à 21:32**

pour ta transcription y faudra que tu attends cause pas ccm,mais tkt pas ne regarde pas tous ceux qui se dit sur le net ma cousine elle l a eut sa transcription en 3 mois sans cmm et le connais 2 autres aussi la meme chose,pour te dire moi aussi je l ai envoyé ya 1 moi y reste plus que attendre ,en plus moi je me suis marié en 2008 mais je voulais rester au bled pourtant je suis de nationalité française,walla ras le bol j ai décidé de rentrer alors j attend maintenant cette fameuse transcription pour que ma femme puisse me rejoindre c est toi et ta chance je crois ,courage et patience

Par **mima**, le **24/01/2011 à 13:07**

combien il faut attendre pour la transcription du mariage

Par **FMOU95**, le **29/01/2011 à 15:55**

je me suis marié juillet 2010 sans ccm , j'ai reçu l'accuse de réception de Nantes août 2010 et de puis attente de transcription n'y a-t-il des cas comme moi ? que faut-il faire

Par **sabrinah**, le **08/02/2011 à 16:33**

de ce qu'on m'a dit au téléphone à Nantes, le mariage avec ccm, la transcription prend 2 mois maximum et SANS ccm ça dure 6 mois ou plus!

Par **Salah75000**, le **16/02/2011 à 00:41**

Bonsoir, Je me suis marié le mois de juillet 2010 sans CCAM en Algérie. J'ai envoyé mon dossier de transcription de mariage au service de Nantes le 30 juillet 2010. Le 05 août 2010, j'ai reçu un courrier indiquant que mon dossier a été référencé. Cela fait 6 mois et demi, aucune nouvelle. J'ai appelé le service en question, ils m'ont informé qu'ils n'ont pas encore ouvert mon dossier! Sincèrement, trop c'est trop. Ils nous prennent pour qui? Mais à part patienter, on ne peut rien faire. Bon courage tout le monde.

Par **lili**, le **19/02/2011 à 15:04**

Je suis de nationalité française et algérienne, je me suis mariée avec un algérien c'était en décembre 2010 et j'ai envoyé mon dossier à Nantes et après une semaine j'ai reçu un courrier avec un numéro du dossier Doss Alger/2011/*** dossier sans CCAM, j'ai appelé plusieurs fois Nantes sans aucune réponse de leur part !!!! J'espère que tout le monde aura une bonne nouvelle.

Par **sab**, le **12/03/2011 à 00:10**

moi aussi je me suis marié le 6 juillet 2010 ça fait 8 mois que j'attends mon livret de famille à croire qu'il n'en n'a pas envie de te le donner j'espère bien comprendre qu'il y a beaucoup de dossier mais il ne faut pas abuser car il comprend qu'il y a des gens qui saiment et qui ont envie d'être ensemble ben non eux ils sont tranquilles derrière leur bureau j'en ai envoyé une lettre recommandée ils n'ont pas eu de réponse de ma part inadmissible!!!!!!!!!!!!!!

Par **chatona**, le **12/03/2011** à **09:16**

bonjour je sais si sa peut vous aidez mais ma cousine cé marié au maroc son mari et francais et avant de transcri son dossier a nant il a fait ccm a la marie d ou il depend et envoyer son dossier a nant au bout d un mois le consulat de france au maroc a apeler ma cousine pour un rendez vous de test qu elle a reussi + la visite medicale qui a eue lieu la semaine dernier elle a eue son visa vous me direz elle es pas pressé de venir mais bon d apres se k elle ma dit le ccm et tres important car a nante il previligie les dossier avec le ccm donc pensez si mais relancer l administration francais et compliqué bonne chance

Par **chatona**, le **16/03/2011** à **09:04**

bjr je voudrais savoir vous avez envoyer votre dossier a nante parseke vous vous es marié en algerie ou en france pour faire venir votre conjoint,,? merci de repondre

Par **lola**, le **25/03/2011** à **12:09**

bonjour, je suis francaise et je vais me marier en algerie. j'aimerais que l'on m'eclaire pour les demarches, CCM, transcription ...merci

Par **kabylie20**, le **25/03/2011** à **14:35**

bjr je suis marie depuis deux ans avec un kabyle je me suis marie en algerie pour se qui est du ccm tu le passe apres avoir envoyer tes papiers de mariage a nantes il te convoque a la mairie de ton domicile et quelque temps apres tu recois un coup de tel pour te dire le rdv de ton mari qui sera au consulat d'algerie

Par **carammella**, le **11/04/2011** à **17:38**

bonjour a tous,rnje suis francaise et je viens de me marié avec un algérien en algérie, le 8 mars 2011 une fois rentrée en france j'ai envoyé mon dossier a nantespour la transcription le 17 mars 2011, en recommandé avec accusé de réception, le 28 mars j'ai reçu un courrier de leur part ki me disait ke mon dossier aller etre traité , et ensuite un autre courrier pour me dire ke la transcriptions avait été faite et ke je pourrais retiré mon livret de famille dans 15 jours minimum dans ma mairie, ca fait même pas 15 jours et je peux aller chercher mon livret de famille demain. rnca c passé très vite pour moi ce ke je ne pensais pas du tout, maintenant par contre je ne sais pas comment ca se passe avec le livret de famille dois je l'envoyer directement a mon mari je suis perdue la ???? si quelqu'un peut me répondre merci d'avance etbon courage a toutes et a tous.

Par **Inconnu213**, le **01/05/2011** à **20:48**

Salam a tous, rnvoila mon histoire, je me suis mariée le 17/07/2010 en Algérie et j'ai envoyée le dossier de transcription le 24/08/2010, je suis franco algérienne et lui algérien. Je viens tous juste de recevoir hier la confirmation de transcription de mon livret de famille donc le 30/05/2011, ce qui fait donc 8 mois d'attente, tout cela parce que je n'ai pas fais le CCAM je pense car ma belle soeur étant française a eu son livret de famille 1 mois après son mariage comme elle a fais le CCAM.rnPatiente a tous, même si je pense que cette année la durée d'attente est plus longue en raison du changement du bureau des transcription comme l'année dernière il avait un bureau pour l'algérie et la tunisie alors que maintenant c'est le bureau pour le maghreb. rnBon courage à tous pour l'attente

Par **Inconnu213**, le **01/05/2011** à **20:52**

ah oui, et pour répondre a Caramella, pour que ton mari puisse faire sa demande de visa pour te rejoindre voila les liens ou tu pourra trouver toute la démarche a faire ainsi que les documents nécessaires rn<http://alger.ambafrance-dz.org/spip.php?article2638>rn<http://alger.ambafrance-dz.org/spip.php?article2593>rn tu y trouvera les formulaires à télécharger et les documents que tu dois lui envoyer comme ton livret de famille, 2 actes de mariages, la photocopie de ta pièce d'identité française ...

Par **MELKA**, le **09/06/2011** à **07:34**

j aimerais avoir des renseignements j ai depose une transcription de mariage sans ccam d origine algerienne né en fance ya maintenant 2 mois j ai reçu un aucusé de reception 1 semaine apré ! avec reference me desan de patienté au telephone impossible des les joindres je sais plus quoi fair c est vraiment la galere bref ci vous avez des reponses n hesitez pas merci a tous challah a biento

Par **Inconnu213**, le **09/06/2011** à **18:11**

Salam, rnbah comme je l'ai écrit au dessus tu va devoir patienter. Moi j'étais dans la même situation que toi, j'ai mis 8 mois pour avoir mon livret de famille.

Par **Iola**, le **14/06/2011** à **23:03**

j'aimerais avoir des témoignages sur la durée de vos transcriptions avec cc m svp????rnmerci rnbon courage a tous

Par **magnum2304**, le **30/07/2011 à 18:33**

Bonjour, rnJe suis française et je vais me marier avec un kabyle on n'a pas fait le CCM.rnje voulais savoir comment vous avez publié les bans si vous avez pas fait de ccm?rnMerci de me répondre je dois partir en septembre et ça me stresse

Par **syhem**, le **01/01/2013 à 15:31**

bonjour je suis mariée avec un algérien ce mois-ci mais je ne sais pas où envoyer mon dossier de mariage

Par **imen68**, le **18/02/2013 à 16:40**

Salam, syhem, tu dois envoyer ton dossier à Nantes au bureau de transcription de mariage du Maghreb,

Par **faf0001**, le **02/09/2013 à 21:57**

bonsoir je viens de recevoir ma transcription de mariage ouf soulagement dit moi ça ça passe comment après rnquel sont les étapes

Par **sheryne77**, le **03/09/2013 à 13:52**

bonjourrnmaintenant reste à demander les visas au consulat en Algérie il faut envoyer les copies du livret de famille la transcription et copie de la nationalité la carte d'identité copie intégrale de l'acte de naissance une attestation manuscrite de la communauté de vie et qu'aucune démarche de divorce n'est en cours rnbon courage et merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour notre aide et soutien

Par **amikaf**, le **28/12/2013 à 17:11**

bonjourrnje suis algérienne résidente depuis dix ans en France; je me suis mariée au mois de Mai 2013 en Algérie avec un Algérien, en ce temps-là je n'étais pas encore française- alors j'ai commencé la procédure de regroupement familial par OFII, donc la procédure suivait son cours.rnMais depuis le mois de Septembre je suis Française, alors j'ai reçu un courrier du préfet disant que ce n'était plus du ressort de l'OFII. (sept mois d'attente pour rien).rnAujourd'hui je vais faire la transcription à Nantes puisque je ne pouvais pas la faire avant car je n'étais pas encore française. ma question est: est-ce que je suis concernée par-

ce-fameux-CCAM-en-sachant-qu'au-moment-du-mariage-je-n'étais-pas-encore-française?merci